

Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie

Programme des Nations Unies pour le développement

Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion - CDHLCPI

Bureau International du Travail – BIT

Programme National Intégré d'appui à la Micro et petite Entreprise - PNIME -

Brève description du projet

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui technique et financier du PNUD et du BIT envisage la mise en œuvre du Programme National Intégré d'appui à la Micro et petite Entreprise (PNIME), cadre opérationnel de la stratégie de promotion de la MPE et de la micro finance. Les objectifs visés par le PNIME sont :

- Permettre l'émergence d'un secteur de la MPE structuré, organisé et évolutif, créateur d'emplois décents et de revenus pérennes, qui valorise durablement les compétences des hommes et des femmes entrepreneurs.
- Permettre la promotion d'un secteur de la microfinance viable et pérenne, intégré au secteur financier national, opérant dans un cadre politique, légal, réglementaire et fiscal favorable et qui contribue efficacement au développement de la MPE en Mauritanie.

2/46

if

m

Pays : MAURITANIE

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s):

- **La pauvreté est atténuée par l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durables**

Effet(s) escompté(s)/Indicateur(s)

- **le CSLP est appuyé et les pauvres, en particulier les femmes et les jeunes ont accès au micro-financement et aux autres ressources**

(Effets du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP) S.L. 1.3 Local poverty initiatives, including microfinance

Produit(s) escompté(s)/Indicateur(s)

- **Les stratégies nationales de promotion de la micro et petite entreprise et de la microfinance sont mises en œuvre.**
- **Les micro et petites entreprises ciblées sont renforcées et ont un meilleur accès aux services financiers et non financiers.**
- **Les capacités des institutions de microfinance (IMF) sont accrues et leur environnement réglementaire est amélioré.**

(Produits du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP) Les capacités de gestion des acteurs en particulier des femmes et des jeunes sont renforcées

Partenaire chargé de la mise en œuvre : **Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion – CDHLCPI.**

Autres partenaires : **Bureau International du Travail – BIT**

Période du programme : 2006-2008
Composante du programme : Appui à la
Lutte contre la pauvreté
Titre du projet : PNIME (Phase pilote)
Code du projet :
Durée du projet : 4 ans
Modalité de gestion : NEX

Budget total : 633 200 \$
(soit environ 173 496 800 UM)
Frais de services
généraux de gestion :
Ressources allouées :
- Gouvernement : 364 280 \$
- PNUD : 268 920 \$
- Autres: A mobiliser

Signatures (page suivante)

3/46

ly h

Approuvé par :

Mohamed Ould El Abed

Ministre des Affaires Economiques et du
Développement – MAED

Date



Cécile Molinier

Représentante Résidente du PNUD

Date

30 JAN. 2006

Approuvé par :

Sid'Ahmed Ould El'Bou

Commissaire aux Droits de l'Homme, à la Lutte
Contre la Pauvreté et à l'Insertion – CDHLCPT

Date



Cécile Molinier

Signé au nom du **Bureau sous-régional de
l'OIT pour le Sahel – BIT Dakar**

p.o.

Date

30 JAN. 2006

4/46

47

1. CONTEXTE

La lutte contre la pauvreté demeure depuis plusieurs décennies la priorité du gouvernement mauritanien. Déclarée éligible en janvier 2001 à l'Initiative de la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTTE), la République Islamique de Mauritanie (RIM), par une approche participative initiée par le gouvernement et impliquant l'ensemble des représentants des différentes couches de la société, a adopté un Cadre Stratégique de Lutte contre La Pauvreté (CSLP), considéré comme le cadre unique de référence des politiques économiques et sociales du pays et de mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement.

La situation de la pauvreté en Mauritanie concerne toutes les couches de la population mais elle est plus accrue dans la zone rurale aride qui regroupe plus de 57% des pauvres. En milieu urbain, la pauvreté se caractérise par un taux élevé de chômage et de sous-emploi. La problématique de l'emploi en Mauritanie se caractérise d'une part, par la crise de l'emploi salarié, et d'autre part, par l'évolution rapide de la population active. Le taux de chômage estimé à 19,1% en 2001 continue de s'accroître ainsi que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi (29.000 par an) alors que la capacité d'absorption du secteur moderne est estimée à 2000 emplois par an. Sur ce marché de l'emploi, les femmes souffrent d'une marginalisation par rapport aux hommes. Dans ce contexte, les autorités mauritaniennes ont souhaité accorder une priorité à la promotion de l'emploi notamment à l'emploi des jeunes et des femmes.

Le CSLP de la RIM, conçu comme un cadre stratégique à long terme à l'horizon 2015, vise à concilier la promotion de l'emploi et la réduction de la pauvreté, approche aujourd'hui confirmée par le Sommet des Chefs d'Etat de l'Union Africaine qui a eu lieu à Ouagadougou en septembre 2004. Les objectifs du CSLP sont cohérents les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) et ont servi de base à ceux de l'UNDAF.

L'objectif ultime du CSLP est de ramener la proportion de la population mauritanienne vivant en dessous du seuil de pauvreté de 46% en 2000 à 17% en 2015.

Le CSLP repose sur quatre axes stratégiques qui se soutiennent mutuellement pour converger vers la réalisation des objectifs. Ces quatre axes sont les suivants :

- l'accélération de la croissance économique et l'amélioration de la compétitivité de l'économie ;
- l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres par la valorisation du potentiel de croissance et de productivité des pauvres ;
- le développement des ressources humaines et l'accès aux infrastructures essentielles ;
- la promotion d'un réel développement institutionnel appuyé sur une bonne gouvernance et sur la pleine participation de tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté.

Le deuxième axe relatif à l'ancrage de la croissance dans la sphère économique des pauvres est fondé sur la promotion et le développement de la micro et petite entreprise et de la microfinance. C'est ainsi que le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCPI), en collaboration avec la Banque Centrale de Mauritanie (BCM) et avec l'appui financier et technique du PNUD et du BIT, a formulé, avec la participation de tous les acteurs, les deux stratégies nationales de promotion de la micro et petite entreprise (MPE) et de la microfinance. Ces deux stratégies nationales qui visent la création d'emplois et l'amélioration des revenus ont été adoptées le 19 novembre 2003 par le Conseil des Ministres de la RIM.

Le diagnostic du secteur établi au cours du processus de formulation et de validation de la stratégie nationale de micro et petites entreprises (SNMPE), identifie les principaux facteurs ci-dessous comme ayant une incidence négative sur le développement des MPE et sur leur contribution à la création d'emplois décents et productifs et à l'amélioration des revenus :

- un environnement peu favorable à la MPE structurée,
- des ressources humaines insuffisamment qualifiées pour la MPE,

- un système de financement non adapté, des technologies non appropriées et/ou obsolètes, un marché étroit et fortement concurrentiel, une prise en compte insuffisante de l'approche genre dans la promotion de la MPE.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces stratégies en vue de permettre l'atteinte des objectifs du CSLP, le PNUD appuie la mise en œuvre du CSLP. Dans le cadre de la première phase de son programme de pays 2003-2008, cet appui visait les résultats suivants :

- Un dispositif opérationnel de formulation et de suivi-évaluation des indicateurs de pauvreté et des OMD d'une part, et des programmes et projets de lutte contre la pauvreté d'autre part ;
- Un observatoire consolidé du développement humain durable et de la pauvreté ;
- Les capacités d'intervention des institutions décentralisées, associations de développement et ONG renforcées et professionnalisées à travers une approche de développement durable ;
- Une stratégie opérationnelle de micro-entreprise et de microfinance mise en œuvre pour mieux garantir aux pauvres et, en particulier aux femmes, le droit d'accéder aux ressources (capital physique et financier).

La seconde phase du programme poursuit les mêmes objectifs avec pour résultat stratégique : « la pauvreté est atténuée par l'amélioration de l'accès des populations aux moyens d'existence durables ».

Dans ce cadre, et pour permettre l'opérationnalisation des deux stratégies (MF et MPE), le PNUD appuie la mise en œuvre du PNIME.

Le présent document de projet vise à présenter globalement le PNIME en mettant l'accent sur les modalités d'exécution de la phase pilote. Il a pour but de faciliter la mobilisation des ressources nationales et du PNUD lors de cette phase pilote, en vue de tirer les leçons pour une mobilisation de ressources plus large permettant d'étendre l'expérience à d'autres wilayas.

2. OBJECTIFS DU PNIME

A l'instar du CSLP, le processus participatif et itératif de formulation des deux stratégies et du PNIME a favorisé une concertation entre les principaux acteurs concernés (gouvernement, partenaires sociaux, secteur privé, partenaires au développement, ...).

La mise en œuvre du PNIME contribue à la création d'emplois décents notamment pour les femmes et les jeunes en vue de réduire la pauvreté. Il favorise, entre autres :

- l'émergence d'un secteur de la MPE structuré, organisé et évolutif, créateur d'emplois décents et de revenus pérennes, qui valorise durablement les compétences des hommes et des femmes entrepreneurs.
- La promotion d'un secteur de la micro finance viable et pérenne, intégré au secteur financier national, opérant dans un cadre politique, légal, réglementaire et fiscal favorable et qui contribue efficacement au développement de la MPE en Mauritanie.

Cadre d'opérationnalisation des stratégies nationales de promotion de la MPE et de la microfinance, le PNIME a pour objectifs spécifiques :

- Faciliter la création d'emplois décents et productifs en favorisant un meilleur accès des pauvres à une gamme élargie de services performants pour le développement des micro et petites entreprises (MPE) en Mauritanie.
- Renforcer la capacité des entrepreneurs en activité ou potentiels par la mise en place d'un système de financement plus adapté aux besoins des MPE.
- Valoriser les ressources locales et les technologies appropriées au secteur, de la MPE par une meilleure intégration de l'approche HIMO.

3. STRATEGIE GLOBALE

La stratégie nationale pour la promotion de la MPE (SNMPE) et la stratégie nationale de microfinance prennent en compte les orientations générales concernant la poursuite d'une croissance économique accrue et durable, centrée principalement sur les secteurs, activités et espaces de concentration des pauvres.

La SNMPE s'articule autour des quatre axes suivants :

- Développement de services d'appui à la création et à la promotion de la MPE ;
- Mise en place d'un système de financement adapté au secteur de la MPE ;
- Valorisation des technologies appropriées au secteur de la MPE ;
- Amélioration de l'environnement de la MPE.

La SNMF repose sur les trois axes suivants :

- Mise en place d'un cadre légal et réglementaire favorable à l'émergence et au développement des institutions de micro finance (IMF) ;
- Professionnalisation et la pérennisation des IMF pour une offre de produits et services de microfinance diversifiée et étendue, notamment dans les zones non couvertes ;
- Mise en place d'un cadre institutionnel de conduite efficiente et concertée, de la SNMF et son articulation avec la SNMPE.

Le PNIME reflète l'articulation et les synergies entre les 2 stratégies MPE et microfinance et est composé de trois sous-programmes (SP) :

- SP1: Services d'appui intégré à la création et au développement de la micro et petite entreprise dans un environnement favorable ;
- SP2 : Système de financement adapté à la MPE ; SP3 : Développement technologique et intensification de l'approche HIMO.

La stratégie du PNIME consiste à faire de la MPE un facteur d'intégration socio-économique, spatiale et culturelle et un maillon essentiel de l'économie nationale. Adoptant une approche intégrée et renforcé par un système de financement plus accessible et viable, les actions mises en œuvre par le PNIME visent à contribuer à l'émergence et à la dynamisation d'un véritable marché des services pour le développement des MPE en vue de générer des emplois et des revenus pour les populations pauvres. Voir en annexe : le schéma du système des services pour le développement des entreprises.

La décentralisation des opérations du PNIME dans les zones stratégiques d'intervention (ZSI) correspondant aux Wilaya sera le principe de base du programme pour un développement local cohérent. D'autres principes sont retenus pour la mise en œuvre du PNIME notamment : (i) l'adoption de la logique du faire-faire par l'implication de structures relais partenaires spécialisées dans les différents domaines de la formation, de l'appui conseil aux MPE ou de la microfinance, (ii) le partenariat local et la mobilisation des acteurs locaux pour l'exploitation des synergies et pour un développement local durable, (iii) la capitalisation des expériences et l'appropriation par les acteurs directs afin de créer les conditions de pérennisation du programme et (iv) une approche sélective des entrepreneurs et des structures relais partenaires d'appui à la MPE.

Le programme constitue une plate-forme qui favorise une forte implication des autorités et autres acteurs locaux, la synergie des interventions des différents partenaires au développement et des institutions gouvernementales et la mise en commun des ressources pour contribuer efficacement à la réalisation de l'objectif commun de réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, Le PNIME travaillera en partenariat et harmonisera ses interventions avec plusieurs institutions/projets intervenant au niveau local et national notamment :

- Les projets du CDHLCPI mis en œuvre dans la région d'Assaba dans le cadre du programme régional de lutte contre la pauvreté et de l'initiative « Contrat Désendettement-Développement (C2D) » de la coopération française tel que le programme VAINCRE (Valorisation des Initiatives de Croissance économique

Régionale Equitable à Assaba). Le projet VAINCRE a pour objectif de développer des compétences décentralisées par le renforcement des capacités d'exécution technique des communes, à travers la mise en place d'un mécanisme de financement d'environ 1.5 milliards d'UM et par l'assistance technique. Un cadre de partenariat PNIME/VAINCRE sera établi sur la base d'actions prioritaires portant, entre autres, sur les appuis aux acteurs locaux pour l'identification et la formulation de projets, le renforcement des groupements et la réalisation conjointe des travaux HIMO en collaboration étroite avec les communes de la willaya d'Assaba.

- Le projet d'appui aux communes de l'Assaba (PACA) dont l'objectif est de créer des conditions favorables à un développement local durable et à la réduction de la pauvreté dans l'Assaba en améliorant l'accès aux services sociaux et aux infrastructures de base.
- Le projet de lutte contre la pauvreté en Aftout Sud et le Karakoro (PASK) dont les interventions à Assaba sont concentrées dans le Moghada de Kankossa. Le processus en cours de formulation d'une stratégie microfinance pour appuyer la création et le développement de caisses d'épargne et de crédit devrait contribuer à renforcer les actions du PNIME.
- Le Programme Rural de Développement Communal (PRDC) de la Banque Mondiale qui vise à appuyer les populations rurales par la promotion de l'approche participative locale à travers les associations de développement communautaires implantées au niveau des villages. Le PRDC compte appuyer 800 micro et petites entreprises rurales à raison de 200 MPR par an dans 141 communes rurales sur 163 communes rurales. Le plan d'actions du PRDC pour la willaya d'Assaba prévoit d'identifier les MPR et les métiers qui leur sont liés, d'évaluer leurs besoins et l'état de l'offre locale en services d'appui en vue de répondre efficacement à leurs attentes. Le PRDC souhaite renforcer la coopération avec le PNIME pour une meilleure synergie et harmonisation des interventions.
- Le Fonds Autonome de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (FAP-FTP), installé auprès de l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP -FTP) qui vise à (i) renforcer la qualité, l'efficacité et la pertinence de la formation technique et professionnelle, (ii)

impliquer les entreprises dans le développement des modes de formation technique et professionnelle correspondant à leurs besoins en qualification, (iii) associer les partenaires sociaux au pilotage des instruments de la FTP, (iv) renforcer l'insertion économique des jeunes, par la formation, notamment dans le secteur informel et (v) contribuer au renforcement de la compétitivité et de la croissance des entreprises mauritaniennes.

- Le projet PRODEV de World Vision qui a pour objectif d'améliorer les revenus et les opportunités d'emplois productifs pour les pauvres notamment les femmes en leur offrant de meilleurs services financiers et non financiers.

Outre ces programmes, le PNIME travaillera, en étroite collaboration avec les programmes de coopération technique du BIT tels que GERME, FORCE/LCP (Programme de Formation pour le Renforcement des Coopératives par l'Entreprenariat / Lutte contre la Pauvreté).

La durée du PNIME est de quatre ans. La mise en œuvre de la phase pilote pendant une période d'une année dans la wilaya d'Assaba a pour objectifs :

- Tester le cadre institutionnel de coordination et d'animation du dispositif national d'appui ;
- Rendre opérationnel les mécanismes d'appui technique et financier aux MPE dans la zone pilote;
- Assurer la promotion de MPE sélectionnées,
- Evaluer et ajuster les mécanismes en vue d'étendre le programme à l'échelle nationale.

4. BENEFICIAIRES DU PNIME

Le PNIME cible principalement les groupes suivants :

- a) les candidats promoteurs de MPE (individuels ou en groupements),
- b) les petits entrepreneurs en activité
- c) les femmes et jeunes sans emploi
- d) les structures d'appuis financiers et non financiers aux micro et petites entreprises
- e) les associations et organisations professionnelles évoluant dans les secteur de la MPE et de la microfinance.

Les institutions locales telles que les mairies seront des bénéficiaires indirects et des partenaires essentiellement pour la mise en œuvre efficace du PNIME.

5. ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET DE GESTION

Conformément à la Décision N° 0001/CDHLCPI du 16 mars 2004 modifiée et portant création du cadre institutionnel d'exécution du PNIME (voir en annexe), les organes de gestion dudit programme sont les suivants : (i) un Comité de Pilotage (CP), (ii) un Comité Directeur (CD) et (iii) une Cellule de Gestion (CG).

Le Comité de Pilotage du PNIME, chargé de l'orientation et de la supervision du programme, est présidé par le Ministère des Affaires Economiques et du Développement (MAED). Au niveau opérationnel, le Comité Directeur du PNIME sera présidé par la Direction de l'Insertion du CDHLCPI. Le Comité Directeur aura, entre autres, pour mission de rendre opérationnelles les orientations stratégiques définies par le Comité de Pilotage et supervisera les activités de la cellule de gestion.

Une concertation étroite sera assurée avec le comité chargé de l'orientation et du suivi de la mise en œuvre de la stratégie de microfinance. Ce comité est composé des représentants de la BCM, du CDHLCPI et des professionnels de la microfinance.

En plus de ces instances, le cadre institutionnel du PNIME comprend, dans le respect du principe de faire-faire, les partenaires techniques et financiers suivants : (i) structures relais partenaires (SRP), (ii) institutions financières (IFIP) et (iii) institutions de formation et de conseil (IFOP). Voir en annexe : schéma institutionnel du PNIME.

Les outils prévus pour la mise en œuvre efficace du PNIME comprennent :

- un dispositif d'accueil et d'orientation des promoteurs et entrepreneurs' pour assurer la sélection rigoureuse et l'orientation des MPE ;
- un dispositif de suivi des entrepreneurs en vue de veiller au bon déroulement des activités de la phase pilote ;
- un système d'information qui permettra la réalisation d'une base de données de référence sur les MPE, les SRP, les IFOP et les IFIP ;
- un comité de concertation régional regroupant sur une base consensuelle les principaux acteurs dans les ZSI (Wilaya).

L'agence associée du programme, en tant que spécialiste du domaine, sera le Bureau sous-régional du BIT pour le Sahel, basé à Dakar. Le BIT assurera un appui technique au programme et travaillera en étroite collaboration avec le CDHLCPI et avec tous les partenaires qui manifesteront un intérêt.

Une lettre d'accords sera préparée, selon les procédures en vigueur, pour identifier les appuis en question.

Les modalités de gestion du PNIME lors de cette phase pilote seront assurée sur la base de la « Grille Simplifiée des procédures de gestion administrative, financière et comptable pour la phase pilote du PNIME » et du « Guide pratique des mécanismes d'appui à la micro-entreprise pour la phase pilote du PNIME » qui font partie intégrante du document de projet.

En conformité avec la «Grille Simplifiée des procédures de gestion administrative, financière et comptable pour la phase pilote du PNIME », le PNUD assurera, au nom de la Cellule de gestion, l'acquisition des équipements pour le programme. Il assurera également, en collaboration avec le BIT et le Comité Directeur, la mobilisation de l'expertise technique nécessaire à la mise en œuvre des activités, et ce, selon les procédures du PNUD et du BIT et d'après l'annexe C.

6. CADRE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES DU PROJET

<p>Effet escompté tel qu'il est énoncé dans le Cadre de résultats du pays : le CSLP est appuyé et les pauvres, en particulier les femmes et les jeunes ont accès au micro-financement et aux autres ressources</p> <p>Indicateur d'effet tel qu'il est énoncé dans le Cadre des résultats et des ressources du programme, y inclus les activités de base et la cible. Nombre de MPE ayant bénéficiés de l'appui, nombre de femmes et de jeunes, accès des MPE aux services de MF</p> <p>Ligne de service du CFP : S.L. 1.3 Local poverty initiatives, including microfinance</p> <p>Stratégie de partenariat : Mise en œuvre par la Cellule d'appui du PNIME en collaboration avec les acteurs intervenant dans le secteur avec recherche de complémentarité avec les différents projets (PACA, Vaincre,...), collaboration avec les structures déconcentrées, les communes et les associations à la base. Recherche de mobilisation de ressources avec les autres partenaires (BAD, FIDA,...)</p> <p>Titre et numéro du projet : Programme national intégré d'appui à la micro et petite entreprise, PNIME (Phase pilote)</p>			
Produits prévus	Cible des produits pour (années)	Activités prévues	Apports
<p>Produit 1 : Des services d'appui intégrés et efficaces pour la création et le développement de la MPE. Les micro et petits entrepreneurs ont un meilleur accès à une large gamme de services non financiers performants et leurs capacités techniques et de gestion sont renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un système des services pour le développement des MPEs performant (information, formation, appui-conseil). - Un réseau de structures d'appui dynamique et décentralisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et animation du système d'information (national et régional) MPE. - Identification des structures d'appui locales et formation à la méthodologie GERME. - Appui aux services de conseil et de formation pour le renforcement des structures partenaires. - Appui aux associations de MPEs. - Appui au réseau des structures et cadres de concertation. 	<p>143 300 \$</p>
<p>Produit 2 : Un système de financement adapté. Les entrepreneurs potentiels ou en activité ont un meilleur accès à des systèmes de financement novateurs-et adaptés et bénéficient de crédits appropriés pour le développement de leur projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un dispositif de refinancement et de garantie pour le financement des MPEs. - Une offre de services financiers diversifiés, mis en place par des IMF performantes et tenant compte des spécificités des groupes cibles, ainsi que des contextes urbain et rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la mise en place du dispositif de refinancement et de garantie. - Appui au renforcement des capacités des IMF. 	<p>172 500 \$</p>

Produits prévus	Cible des produits pour (années)	Activités prévues	Apports
<p>Produit 3 : L'approche HIMO intégrée dans les programmes de développement. Les programmes mis en œuvre intègrent et utilisent en priorité les techniques à haute intensité de main-d'œuvre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des outils et méthodes HIMO disponibles et maîtrisés. - Des chantiers écoles opérationnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'un guide d'utilisation des ressources locales. - Mise en place de chantiers écoles. - Formation des MPE, BE et autres structures utilisant les techniques HIMO. 	<p>73 400 \$</p>
<p>Produit 4 : Une structure d'exécution du PNIME mise en place et opérationnelle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la Cellule de gestion du PNIME - Dotation en équipement, mobilier et frais de fonctionnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement personnel PNIME - Equipement cellule PNIME. 	<p>149 000 \$</p>
<p>Produit 5 : des organes de pilotage, de gestion et de suivi renforcés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comités de pilotage et de gestion ainsi que les points focaux mis en place et opérationnels - Appui technique BIT, suivi-évaluation, formation et mobilisation de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui BIT - Missions de terrain - Formations - Missions de mobilisation de ressources 	<p>94 900 \$</p>

* Voir plan de travail en annexe.

7. SUIVI- EVALUATION ET COMMUNICATION

- (a) Conformément aux règles du BIT et du PNUD, un rapport trimestriel sur l'état d'avancement des activités sera préparé par la cellule de gestion et soumis au comité directeur pour examen. Ce système de rapports trimestriels permettra aussi d'assurer la diffusion régulière des publications sur les réalisations du PNIME.
- (b) Avant la fin de la phase pilote, un exercice participatif d'auto-évaluation sera organisé. A l'issue de cet exercice, la cellule de gestion, en collaboration avec le BIT, produiront un rapport de fin de phase, traitant des réalisations de la phase pilote, des enseignements et des actions de suivi nécessaires pour la démultiplication et pérennisation des activités. Le rapport sera imprimé et distribué à toutes les parties prenantes.
- (c) Le BIT assistera les organes de gestion pour la mise en place d'un système de programmation, de suivi et d'évaluation du programme national. Il assurera en outre, le renforcement des capacités du personnel du projet.
- (d) Avant la fin du programme national, un exercice participatif d'auto-évaluation sera organisé et un rapport technique sera élaboré par le BIT. Ce rapport sera publié et diffusé à tous les principaux acteurs et partenaires au développement.
- (e) Des évaluations à mi-parcours et de fin de programme seront exécutées par des équipes indépendantes composée d'experts nationaux et internationaux. A la fin du programme national, une évaluation indépendante sera réalisée par des personnes n'ayant aucune responsabilité directe dans la mise en œuvre du projet. Elle permettra de vérifier, entre autres, les résultats obtenus par le programme et de formuler des recommandations appropriées et les leçons dégagées par l'expérience. Des travaux d'évaluation des impacts de la mise en œuvre du PNIME seront effectués au terme des 4 années d'activités dans le but de s'assurer de la qualité des actions réalisées et de leur pérennité par la capitalisation des acquis.

- (f) En plus de ce système de reporting, le PNIME développera un site web sur l'ensemble des activités du programme et sur les questions relatives au développement et à la promotion de la micro et petite entreprise. En outre, un domaine de documentation sera aménagé au niveau de la Cellule de Gestion afin que les bénéficiaires puissent y accéder facilement. Aussi, la Cellule d'Information et de Communication du CDHLCPI contribuera à la promotion et à la diffusion de l'information sur le programme.

RESSOURCES ET BUDGET TOTAL

Equipe projet (phase pilote) – Voir description de tâches en annexe.

- 1 coordonnateur(trice) national(e),
- 1 expert(e) national(e) chargé(e) de la promotion des MPE et de la microfinance
- 1 expert(e) national(e) spécialiste des techniques HIMO
- 1 assistant(e) administratif et comptable
- 1 chauffeur
- 1 gardien

NB : par souci d'efficacité et de transparence, il a été convenu par toutes les parties prenantes de surseoir l'application de l'article 10 de la Décision 0001/CDHLCPI en vue de garantir que tous les postes à pourvoir fassent l'objet d'appel à candidatures au niveau national.

Appui technique, missions et voyages

- Appui technique du BIT
- Missions de formation et de mobilisation de ressources
- Missions de terrain (y compris les missions du personnel du projet hors de la wilaya d'Assaba)

Sous-traitance

- Frais de sous-traitance pour l'appui-conseil, la formation et le financement. Le projet ayant adopté l'approche du faire-faire, il collaborera étroitement avec de nombreuses structures relais partenaires pour la mise en œuvre du programme.

Formations

- Provisions pour les ateliers de production de matériels pédagogiques, de formation des entrepreneurs et de formateurs, de réflexion et d'échanges d'expériences.

Equipements et Logistique

- Un local et du mobilier de bureau sera mis à la disposition de la Cellule de Gestion du PNIME par le CDHLCPI.
- Du mobilier de bureau et des ordinateurs ont été acquis sur un financement du PNUD dans le cadre du DAP Pauvreté.

Budget (voir tableau détaillé) :

Le budget global du PNIME, pour la durée de 4 ans, est évalué à **7 483 745 USD** répartis comme suit :

- SP1 : 2 195 000 USD
- SP2 : 4 310 000 USD
- SP3 : 978 000 USD

Le budget prévu au titre de la phase pilote est estimé à 633 200 \$, soit un équivalent de 173 496 800 répartis comme indiqué dans les tableaux ci-dessous.

Plan d'action budgétisé

Titre du projet : PNIME / Coordination et développement des services aux MPE et appui au financement adapté aux MPE Taux \$/UM 274

Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp. de la mise en oeuvre	Description	Coût unitaire	Nbre	Total en \$	Sources de financement	
		1	2	3	4						PNUD	CDHLCPI
Produit 1: Des services d'appui intégrés et efficaces pour la création et le développement de la MPE	Activité 11: Promotion PNIME et formation des MPE	X				CG/PNIME/ BIT/SRP/PN UD/CDHCL PI	Transfert des instruments du PNIME	3 500	1	3 500	0	3 500
				X			Journées portes ouvertes sur filières de production	3 500	1	3 500	3500	0
					X		Atelier sur fiscalité au niveau local	3 500	1	3 500	0	3 500
							Foire d'échanges sur les expériences sur MPE	3 500	1	3 500	1750	1 750
				X			Atelier d'échange d'expérience des MPE	3 500	1	3 500	1750	1 750
						X	CN sur les créneaux porteurs	2 700	1	2 700	0	2 700
							CN sur la fiscalité locale	2 700	1	2 700	1350	1 350
				X			CN "Guide de création et d'ypit d'entreprise"	3 000	1,5	4 500	2000	2 500
							Création et développement du site web		FF	3 700	0	3 700
				X	X	X	Alimentation du domaine d'information		FF	4 400	0	4 400
				X	X	X	Formation gestion d'entreprise	7 300	4	29 200	10000	19 200
				X	X	X	Formation technique spécialisée	9 125	4	36 500	11000	25 500
						X	Incitation à l'innovation		FF	14 000	4000	10 000
				X			Atelier de Renforcement des capacités des SRP	3 500	3	10 500	3500	7 000
			Activité 12: Renforcement des capacités des SRP	X	X	X	CG/PNIME/ BIT/CDHLC PI	Suivi et accompagnement des SRP	2 000	3	6 000	2000
	X					Renforcement en matériel des SRP	2 160	5	10 800	4320	6 480	
		X				Mobilisation et Identification des SRP		FF	800	0	800	
	Total partiel								143 300	45 170	98 130	
Produit 2: Un système de financement adapté à la MPE est opérationnel	Activité 21: Appui à la mise en place d'un dispositif de refinancement et de garantie	X				CG/PNIME/ CI "modalité financement MPE"	16 000	0,5	8 000	8000	0	
		X				BIT/PNUD/ CN "modalité financement MPE"	2 000	0,5	1 000	1000	0	
		X				CDHCLPI Fonds refinancement		FF	146 000	29000	117 000	
		X				Atelier sur modalités de financement et suivi MPE	3 500	1	3 500	1500	2 000	
		X				Formation sur le suivi des recouvrements	5 000	1	5 000	0	5 000	
	Activité 22: Appui au renforcement des capacités des IFIP	X				Renforcement en matériel des IFIP	3 000	3	9 000	0	9 000	
									172 500	39 510	133 000	
	Total partiel								315 800	84 670	231 130	
	TOTAL											

Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp. de la mise en œuvre	Description	Budget prévisionnel			Sources de financement	
		1	2	3	4			Description	Coût unitaire	Nbre	Total en \$	PNUD
Produit 4: Une structure d'exécution du PNIME mise en place et opérationnelle	Activité 41: Mise en place de la Cellule de gestion du PNIME	X				CDHLCPI/PNU D/BIT	Coordonnateur	2 000	12	24 000	24 000	0
		X					Experts	1 500	24	36 000	36 000	0
		X					Assisant Comptable	892	12	10 700	8 560	2 140
		X					Chauffeur	150	12	1 800	0	1 800
		X					Gardien	75	12	900	0	900
		X					Véhicule	29 200	1	29 200	0	29 200
		X					Matériel bureau informatique*			20 500	20 500	0
		X					Loyer telephone eau elec		12	7 600	7 600	0
		X					Frais fonctionnement		FF	18 300	5 490	12 810
			Total partiel								149 000	94 550
Produit 5: Des organes de pilotage, de gestion et de suivi renforcés	Activité 51: Comités de pilotage et de gestion ainsi que les points focaux mis en place et opérationnels		X	X	X	CP/CD/CPR CG	Appui aux organes					
		X	X	X	X		CI	16 000	FF	17 900	0	17 900
		X	X	X	X		Frais de Missions BIT		2	32 000	32 000	0
		X	X	X	X		Missions de formation et de mobilisation de ressources		FF	10 000	10 000	0
	Total partiel	X	X	X	X				25 000	12 500	12 500	
	TOTAL	X	X	X	X				10 000	3 000	7 000	
	TOTAL GENERAL								94 900	57 500	37 400	
	TOTAL								243 900	152 050	91 850	
	TOTAL GENERAL								633 200	268 920	364 280	

*Les équipements informatique et de bureau ont déjà été acquis sur fonds du PNUD à la hauteur de 20500

Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp. de la mise en oeuvre	Description	Budget prévisionnel			Sources de financement		
		1	2	3	4			Cout unitaire	Nbre	Total en \$	PNUD	CDHLCPI	
Produit 3: Approche HIMO intégrée dans les programmes de développement	Activité 31: Elaboration d'une étude sur les opportunités HIMO et d'un guide d'utilisation des ressources locales	X				CG/PNIME	CN "opportunités HIMO"	1 000	1	1 000	1 000	0	
		X					CI "Opportunités HIMO"	16 000	1	8 000	8 000	0	
		X				BIT	CN "guide pour HIMO"	2 000	1	2 000	2 000	0	
		X	X	X	X		Chantiers écoles	11 000	3	33 000	11 000	22 000	
	Activité 32: Renforcement de capacités des MPE et autres acteurs à l'utilisation de HIMO	X	X				Ateliers sur HIMO pour MPE	3 500	3	10 500	3 500	7 000	
		X					Sensibilisation HIMO pour acteurs(communes...)	5 000	1	5 000	2 500	2 500	
					X		Inclination à l'innovation		FF	14 000	4 200	9 800	
	Total								73 500		32 200		41 300

Sources de financement

Pour cela, une Table Ronde pour la mobilisation des ressources nécessaires pour le financement globale du PNIME a eu lieu le 9 mai 2005.

Un Comité de suivi des recommandations et conclusions de la table ronde est constitué. Ce Comité est composé des représentants de : MAED, CDHLCPI, BCM, BM/CGAP, PNUD, BIT.

Le suivi sera assuré pour permettre la concrétisation des apports annoncés selon les procédures en vigueur.

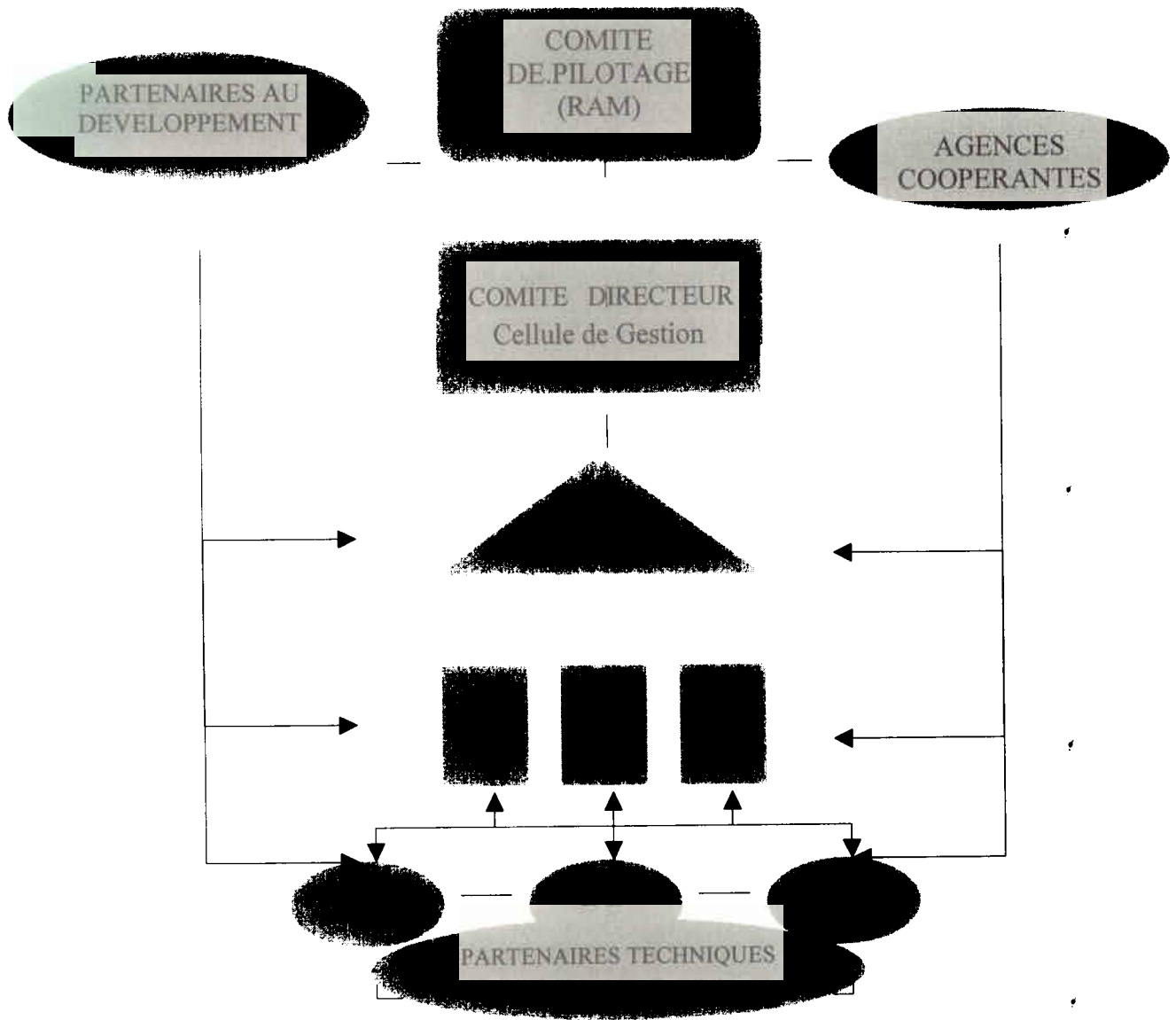
Compte tenu de la nécessité de démarrer la mise en place de la phase pilote de ce programme, le Gouvernement de la RIM et le PNUD se sont engagés à contribuer à son financement.

Les montants mis à disposition se répartissent comme suit :

- Le Gouvernement Mauritanien à travers le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion apportera une contribution au financement du PNIME, au titre du budget de 2006, d'un montant de **100 Millions d'ouguiyas**, soit environ **364 280 \$**.
- Dans le cadre du DAP Pauvreté, le PNUD contribuera au financement du PNIME pour un montant de **268 920 \$**, soit environ **73 496 800 UM**.
- Dans le cadre du suivi de la Table Ronde qui a eu lieu en mai 2005, une stratégie de mobilisation de ressources sera menée au cours de la mise en œuvre de cette phase pilote, notamment auprès des partenaires tel que la BAD, le FIDA et la, Coopération Espagnole qui avaient manifesté un intérêt.

ANNEXES

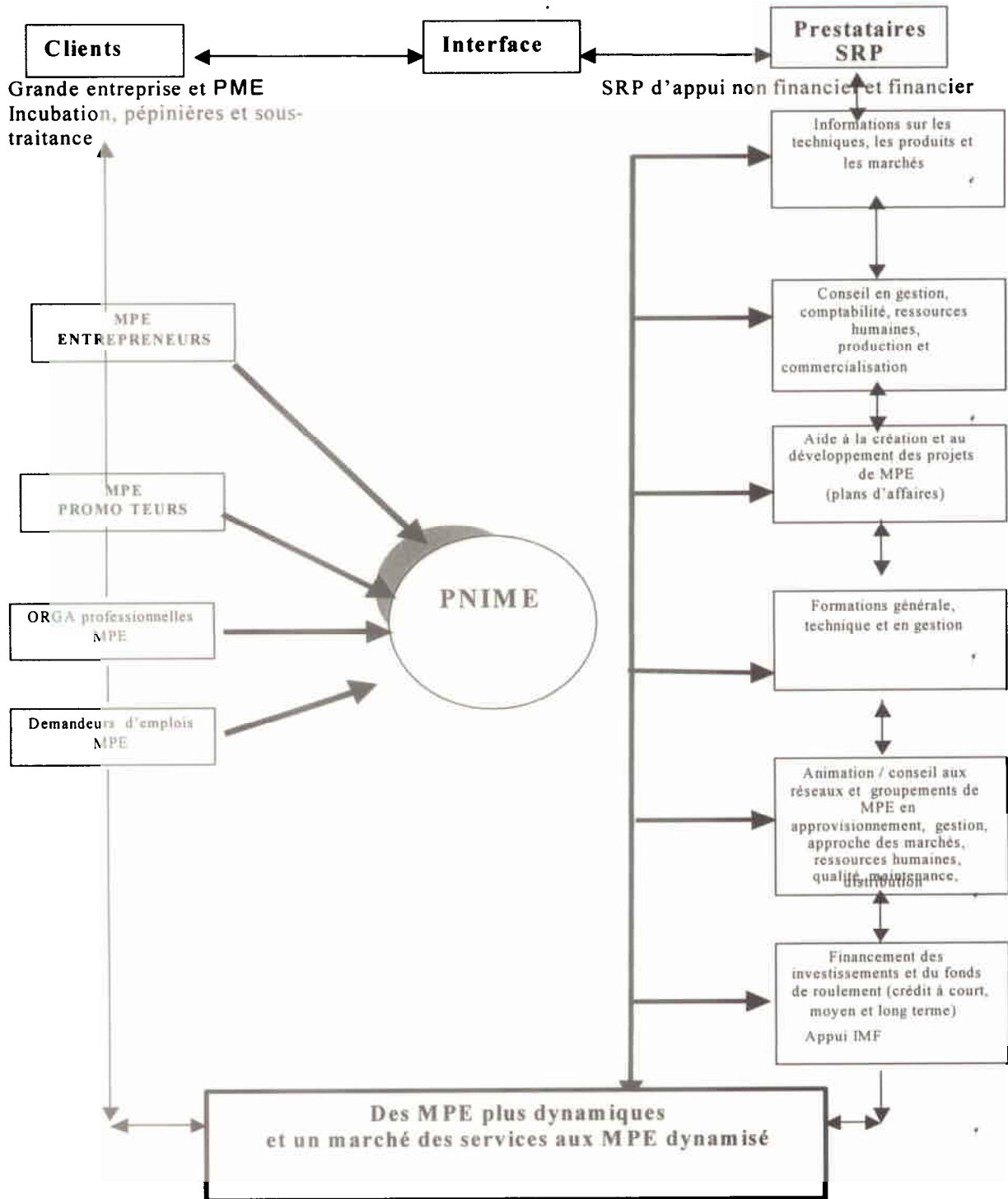
ANNEXE 1 : SCHEMA INSTITUTIONNEL DU PNIME



gm

4 m

**ANNEXE 2 :
Schema du systeme des services pour
le developpement des entreprises**



ly m

g m

Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp. de la mise en œuvre	Budget prévisionnel					Sources de financement	
		1	2	3	4		Description	Coût unitaire	Nbre	Total en \$	Total en UM	PNUD	CDHLCPI
Produit 3: Approche HIMO intégrée dans les programmes de développement	Activité 31: Elaboration d'une étude sur les opportunités HIMO et d'un guide d'utilisation des ressources locales	X				CG/PNIME	1 000	1	1 000	274 000	1 000	0	
	Activité 32: Renforcement de capacités des MPE et autres acteurs à l'utilisation de HIMO	X				BIT	16 000	1	8 000	2 192 000	8 000	0	
		X	X	X	X		2 000	1	2 000	548 000	2 000	0	
		X	X	X	X		11 000	3	33 000	9 042 000	11 000	22 000	
		X					3 500	3	10 500	2 877 000	3 500	7 000	
		X					5 000	1	5 000	1 370 000	2 500	2 500	
					X			FF					
									14 000	3 836 000	4 200	9 800	
	Total								73 500	20 139 000	32 200	41 300	

g m

Titre du projet : PNIME / Frais de fonctionnement et dotation en équipement de la phase pilote

Taux \$/UM 274

Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp. de la mise en œuvre	Budget prévisionnel						Sources de financement		
		1	2	3	4		Description	Coût unitaire	Nbre	Total en \$	Total en UM	PNUD	CDHLCPI		
Produit 4: Une structure d'exécution du PNIME mise en place et opérationnelle	Activité 41: Mise en place de la Cellule de gestion du PNIME	X				CDHLCPI/PNU D/BIT	Coordonnateur	2 000	12	24 000	6 576 000	24 000	0		
		X					Experts	1 500	24	36 000	9 864 000	36 000	0		
		X					Assistant Comptable	892	12	10 700	2 931 800	8 560	2 140		
		X					Chauffeur	150	12	1 800	493 200	0	1 800		
		X					Gardien	75	12	900	246 600	0	900		
		X					Véhicule	29 200	1	29 200	8 000 800	0	29 200		
		X					Matériel bureau informatique*			20 500	5 617 000	0			
		X	X	X	X		Loyer téléphone eau elec			7 600	2 082 400	0	7 600		
		X	X	X	X		Frais fonctionnement			18 300	5 014 200	5 490	12 810		
											149 000	40 826 000	94 550	54 450	
Produit 5: Des organes de pilotage, de gestion et de suivi renforcés	Activité 51: Comités de pilotage et de gestion ainsi que les points focaux mis en place et opérationnels	X	X	X	X	CP/CD/CPR CG	Appui aux organes								
		X	X	X	X				17 900	4 904 600	0	17 900			
		X	X	X	X		CI	16 000	2	32 000	8 768 000	32 000	0		
		X	X	X	X		CG/BIT/PNUD		FF	10 000	2 740 000	10 000	0		
		X	X	X	X										
		X	X	X	X										
		X	X	X	X										
		X	X	X	X										
		X	X	X	X										
		X	X	X	X										
								243 900	66 828 600	152 050	91 850				
TOTAL GENERAL												633 200	173 496 800	268 920	364 280

* Les équipements informatique et de bureau ont déjà été acquis sur fonds du PNUD à la hauteur de 20500\$

gg

Désignation du poste : **Chauffeur mécanicien**
Lieu d'affectation : **Willaya d'Assaba**
Superviseur hiérarchique : **Coordonnateur National du PNIME**
Période concernée : **1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006**

Tâches : Sous l'autorité du Coordonnateur de la Cellule de Gestion, il gèrera les moyens de transport et assurera les déplacements de l'équipe. A ce titre, il sera chargé de :

- Transporter les personnes et le courrier sur tout le territoire national.
- Entretenir les équipements de transport et assurer les réparations de premier niveau (pannes mineures).
- S'assurer que le véhicule est administrativement et techniquement en situation régulière.
- Tenir un carnet de bord des consommations du véhicule, incluant le carburant.
- Assurer la distribution du courrier dans le cadre des normes établies.

Profil : Le candidat devra présenter le profil ci-après :

- Permis de conduire catégorie B minimum
- Savoir lire et écrire
- Diplôme ou stage probant de mécanicien
- Connaissance du terrain
- 40 ans d'âge au plus
- N'avoir aucun autre engagement professionnel

Désignation du poste : **Gardien**
Lieu d'affectation : **Willaya d'Assaba**
Superviseur hiérarchique : **Coordonnateur National du PNIME**
Période concernée : **1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2006**

Tâches : Sous l'autorité du Coordonnateur de la Cellule de Gestion, il assurera le gardiennage des locaux du PNIME. A ce titre, il sera chargé de :

- Filtrer les entrées et sorties du personnel et des visiteurs du programme après les heures officielles de travail.
- Assurer la propreté des locaux.
- S'assurer que le déplacement des équipements et mobiliers du PNIME en dehors des heures de services est effectué avec l'autorisation du coordonnateur ou son intérimaire.

Profil : Le candidat devra présenter le profil ci-après :

- Etre reconnu honnête
- Bien connaître la willaya d'Assaba
- Avoir moins de 50 ans
- N'avoir aucun autre engagement professionnel

ANNEXE 5

DOCUMENTS DE REFERENCE DU PNIME

- Stratégie Nationale de promotion de la micro et petite entreprise en Mauritanie Stratégie adoptée lors du Conseil des ministres le 19 novembre 2003.
- Stratégie Nationale de la micro-finance adoptée par le Conseil des ministres en novembre 2003.
- Manuel des procédures du PNIME. Gestion administrative et financière - système de contrôle interne Draft, le 5/903, mis à jour le 15/10/05 - CDHLCPI/BIT/PNUD.
- Mécanisme d'appui aux Micro entreprises Pape Touti Saw et Mohamadou Wagué CDHLCPI/PNUD/BIT décembre 2003.
- Stratégie pour la mise en œuvre du PNIME dans la wilaya de l'Assaba. Rapport de mission. Alioune Diallo sous la direction de Pape Touti Saw consultant. Document validé le 12 mai 2004.
- Actes de l'Atelier de lancement de la phase pilote du PNIME en Assaba. Kiffa, les 13 et 14 janvier 2005.
- Rapport de mission de la cellule de gestion du PNIME dans la wilaya de l'Assaba 21/6/05 au 6/7/05.
- Grille simplifiée des procédures de gestion du PNIME. Hamadi Baba ould Hamadi décembre 2005.
- Guide pratique des mécanismes d'appui à la microentreprise pour la phase pilote, Hamadi Baba Ould Hamadi, décembre 2005
- Projet d'Arrêté portant création du comité de pilotage de la phase pilote du PNIME en Assaba.
- Mémoire de la table ronde des bailleurs de fonds pour la micro finance mai 2005.
- Compte-rendu des journées portes ouvertes sur la Micro-finance en Mauritanie.
- Etude relative à la prise en compte de l'approche HIMO dans les programmes d'investissement publics en vue du renforcement des stratégies de création d'emploi en Mauritanie, Marc Van Imschott, consultant, novembre 2005.
- Décision numéro 001/CDHLCPI 16 mars 2004 portant création du cadre institutionnel d'exécution du PNIME